

17 MARS 2016

# MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



REGLEMENT PARTICULIER 2016

**N° d'épreuve FFM** ..... 381

**Moto-Club** ..... **BALDAGO'S**

**N° d'affiliation** ..... 0089

**Date** ..... 30 avril et 1er mai 2016

**Lieu** ..... **TARARE**

**Organisateur technique** ..... **Dominique LAURENT**

**Adresse** ..... 909 chemin des etangs 83370 St AYGULF

**E-mail** ..... dominique.laurent@wanadoo.fr

**Téléphone** ..... 06 09 80 05 76



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

## Article 1 Assurances

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ..... **Christophe COMAS** Licence : **007077**

Président du Jury ou Arbitre\* ..... **FAIVRE Joël** Licence :

Membre du Jury ..... **BERNARD Michel** Licence : **003804**

Membre du Jury ..... **ROCHE Paul** Licence : **142107**

Commissaire technique responsable ..... **LANIEL Christian** Licence : **103745**

Responsable du chronométrage ..... Licence :

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

## Article 3 Catégories et Engagements

Nom de la catégorie	Age min	Age max	Cylindres	Autres descriptions
QUAD	15			CHPT DE LIGUE
MOTO				CHPT de france à l'anclenne



**Engagement :**

Site internet : **engagé-sports**

Contact :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**Chronométrage :**

Location de transpondeur :  oui  non

Tarif :

Caution :

# MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



## Article 4 - Contrôles Administratifs et Techniques

### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## Article 5 - Réclamation

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## Article 6 - Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... EL MOUKADEM

Nombre de secouristes ..... 16

Hôpital le plus proche ..... TARARE

Nombre d'ambulance(s) ..... 2

Temps de trajet (en min) ..... 8

## Article 7 - Les sites de pratique

### Accès :

Nom du site ..... Terrain de ROCHEFOLLES

Adresse .....

### Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1756

Largeur minimum de la piste ..... 5

Largeur de la grille ..... 32

Longueur de la ligne droite de départ ..... 100

Nombre d'OCP\* ..... 12

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	42
En manche :	42

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	30
En manche :	30



**Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

## Vitalité Moto-club

Date : 17/03/2016



## Vitalité de la Ligue

Date :

17 MARS 2016

LIGUE MOTOCYCLISTE

RHONE-ALPES

18 Chemin de l'Île Neuve

Z.A. l'Île Neuve

26600 LA ROCHE DE GLUN

Tel. : 04 75 55 22 50

## Vitalité FFM

Date : 11/04/16

Numéro : 1610375



championnat France side-car et moto ancien tarare

horaire	catégorie	manche	temps
samedi			
10h00 à 13h50	contrôle d'administrative		
10h00 à 13h50	contrôle technique		
14h00	mise en place commissaire		
14H10 à 14H25	QUAD	essai libre	15 minutes
14h30 à 14h45	MOTO ANCIEN VINTAGE	essai libre	10 minutes
14h50 à 15h05	MOTO ANCIEN CLASSIC	essai libre	10 minutes
15h10 à 15h25	MOTO ANCIEN PROTOTYPE	essai libre	10 minutes
15H30 à 15h55	SIDE-CAR GROUPE A	essai libre	20 minutes
16h00 à 16h25	SIDE-CAR GROUPE B	essai libre	20 minutes
16h30 à 16h50	QUAD	essai chronomètre	15 minutes
17H00 à 17h25	SIDE-CAR GROUPE B	essai libre	20 minutes
17h30 à 17h55	SIDE-CAR GROUPE A	essai libre	20 minutes
18h00 à 18h20	MOTO ANCIEN VINTAGE	essai chronomètre	15 minutes
18h25 à 18h45	MOTO ANCIEN CLASSIC	essai chronomètre	15 minutes
18h50 à 19h10	MOTO ANCIEN PROTOTYPE	essai chronomètre	15 minutes

dimanche			
7h50	mise en place commissaire		
8h00 à 8h15	QUAD	essai libre	10 minutes
8h20 à 8h35	MOTO ANCIEN VINTAGE	essai libre	10 minutes
8h40 à 8h55	MOTO ANCIEN CLASSIC	essai libre	10 minutes
9h00 à 9h10	MOTO ANCIEN PROTOTYPE	essai libre	10 minutes
9h15 à 9h45	SIDE-CAR GROUPE A	essai libre	30 minutes
9h50 à 10h20	SIDE-CAR GROUPE B	essai libre	30 minutes
10h25 à 10h55	QUAD	1 manche	20 minutes + 2T
11h00 à 11h35	SIDE-CAR GROUPE A	essai chronomètre	30 minutes
11h40 à 11h45	SIDE-CAR GROUPE A	test départ	5 minutes
11h50 à 12h20	SIDE-CAR GROUPE B	essai chronomètre	30 minutes
12h25 à 12h30	SIDE-CAR GROUPE B	test départ	5 minutes

repas

13h25	mise en place commissaire		
13h35 à 13h55	MOTO ANCIEN VINTAGE	1 manche	15 minutes + 1T
14h00 à 14h30	SIDE-CAR	1 manche	20 minutes + 2T
14h35 à 14h55	MOTO ANCIEN CLASSIC	1 manche	15 minutes + 1T
15h00 à 15h20	MOTO ANCIEN PROTOTYPE	1 manche	15 minutes + 1T
15h25 à 15h40	MOTO ANCIEN VINTAGE	2 manches	15 minutes + 1T
15h45 à 16h15	SIDE-CAR	2 manches	20 minutes + 2T
16h20 à 16h50	QUAD	2 manches	20 minutes + 2T
16h55 à 17h15	MOTO ANCIEN CLASSIC	2 manches	15 minutes + 1T
17h20 à 17h40	MOTO ANCIEN PROTOTYPE	2 manches	15 minutes + 1T
17h45 à 18h15	SIDE-CAR	3 manches	20 minutes + 2T
18h20	remise		

